

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 DECEMBRE 2020**  
**MODALITES D'ORGANISATION**

---

Dans le contexte de l'épidémie du Covid-19 et conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 (telle que modifiée par l'ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2020), il est rappelé que l'assemblée générale ordinaire de Roche Bobois SA convoquée le 21 décembre 2020 à 11 heures 30 se tiendra à huis clos au siège social, hors la présence des actionnaires (autres que les membres du bureau) et des autres personnes ayant le droit d'y assister comme indiqué dans l'avis de réunion et l'avis de convocation.

Pour des raisons techniques, l'assemblée ne pourra être retransmise en direct. Les résultats des votes et une retransmission audio en différé de l'assemblée seront mis en ligne sur le site internet de Roche Bobois ([www.finance-roche-bobois.com](http://www.finance-roche-bobois.com)) à la rubrique « Assemblée générale du 21 décembre 2020 ». Un communiqué de presse annonçant les résultats des votes sera également diffusé le 21 décembre 2020 après bourse.

L'assemblée sera présidée par Monsieur Jean-Eric Chouchan en sa qualité de président du conseil de surveillance, et Madame Marie-Claude Chouchan et Monsieur Nicolas Roche, tous deux actionnaires, ont été désignés en qualité de scrutateurs de l'assemblée.

Le bureau sera donc composé comme suit :

- Monsieur Jean-Eric Chouchan, président du conseil de surveillance : président de l'assemblée ;
- Madame Marie-Claude Chouchan, actionnaire : scrutateur ;
- Monsieur Nicolas Roche, actionnaire : scrutateur.

Madame Caroline Wittmar-Dufour, avocat de la Société, assumera les fonctions de secrétaire du bureau.

18, rue de Lyon 75012  
PARIS -FRANCE

Tél. 33 (0)1 53 46 10 00  
info@roche-bobois.com

SA au capital de 49 376 080 €  
R.C.S. PARIS 493 229 280  
Siège social : 18, rue de  
Lyon - 75012 PARIS  
[www.roche-bobois.com](http://www.roche-bobois.com)